

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-12 DU 13 JANVIER 1997

chargeant Monsieur Moïse MENSAH
Ministre des Finances de l'intérim de
Monsieur Jérôme SACCA KINA,
Ministre du Développement Rural pour
compter du 12 janvier 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

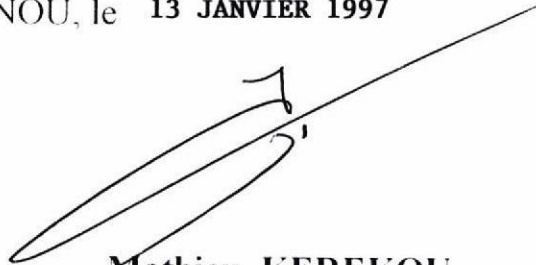
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 12 janvier 1997, Monsieur Moïse MENSAH, Ministre des Finances est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural pendant l'absence de Monsieur Jérôme SACCA KINA.-

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le **13 JANVIER 1997**

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 M....-M....4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DÉPARTEMENTS 6 JORB 1.-